

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 – ANNEE 2023**

*Séance du : 26 juin 2023*

*Présidence : Didier KHELFA*

*Délibération : N° 23\_39DL*

**OBJET : Demande de subventions au Département des Bouches du Rhône - SMED13 maitre d'ouvrage - Intégration dans l'environnement des réseaux de communications électroniques, pour la commune de Meyreuil.**

L'an deux mil vingt-trois et le 26 juin, à 09h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint,

**Le Président Expose :**

Il convient de solliciter, dans le cadre des travaux coordonnés d'enfouissement des réseaux de communications électroniques avec les réseaux électriques, l'aide du département, pour les communes de moins de 20 000 habitants, qui ont une opération sous maîtrise d'ouvrage SMED13.

Opération concernée :

N° SMED	Commune	Lieux Travaux	Montant Opération HT	Dépense subv. CD13 (max 95.000 € HT)	Subv. CD13 sollicitée (Taux : 30 %)	Commune Solde
2022.TEL. SMED.104	MEYREUIL	Chemin des cigales	12 500 €	11 760 €	3 528 €	8 972 €

**Le Comité Syndical après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- D'autoriser le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques – SMED13 maître d'ouvrage (pour les Communes de moins de 20 000 habitants) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- D'autoriser le Président à solliciter la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » - volet réseaux - auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.
- Le SMED13 assurerait un financement correspondant à la somme de 8 972 €. Le SMED13 fait appel à d'autres partenaires financiers (la Commune).

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et ans susdits



**Le Président,  
Didier KHELFA**